## BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans 17 décembre 1901.

Rapport par la Bureau Météorologique à la Chambre de Comm., Département de l'Agriculture des Etats-Unis

Affichage à 7 heures A. M.

| Stations. | Profondeur à la rive, pieds. | Ligne du danger, pieds. | Hauteur, pieds. | Changements dans les dernières 24 h. |
|---|---|---|---|---|
| St Paul | | 14 | | |
| Davenport | 10 | 15 | | |
| St Louis | 24 | 30 | | |
| Cairo | 34 | 35 | 19.4 | *1.9 |
| Memphis | 24 | 25 | 4.2 | *1.1 |
| Vicksburg | 24 | 45 | 2.7 | *0.6 |
| Red River Landing | 64 | 45 | 1.9 | *0.6 |
| Baton Rouge | | | | |
| New Orleans | 9 | 16 | 2.8 | *0.1 |
| Mobile | | 11 | 6.6 | *0.3 |
| Apalachicola | | 18 | | |
| Pensacola | | 21 | 3.9 | —0.1 |
| Kansas City | | 20 | 22.6 | *2.6 |
| Leavenworth | 45 | 22 | 21.4 | *2.9 |
| Nashville | | 22 | 10.2 | *1.4 |
| Nashville | | 40 | 12.1 | *5.0 |
| Chattanooga | 23 | 22 | 24.6 | *1.8 |
| Fort Smith | | 22 | 2.4 | —0.2 |
| Little Rock | | 22 | 6.6 | —1.3 |
| Arkansas City | | 27 | 28. | —0.2 |
| Dubuque | 20 | 22 | 11.6 | *2.0 |
| Davenport | 21 | 20 | 2.6 | *0.3 |
| Keokuk | 22 | 22 | —0.7 | 0.0 |
| Hannibal | | | | |
| Quincy | 26 | 20 | 26.2 | *2.6 |
| Chicago | | 40 | 12.6 | *1.1 |

## NAVIGATION FLUVIALE.

### Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 18 DECEMBRE 1901.

Rio de Sauve—LOUISE, à 11 A M

Haut du fleuve—MABEL COMBEAUX, à 12 M

Côte et Bayou Lafourche, LAFOURCHE, 12 M

Bayou Sara—ST-JAMES, à 5 P M

Rivières Ouachita et Black—
AMERICA, à 5 P M

Rivière Rouge—W. T. SCOVELL, à 5 P M

Rivière Rouge—H. M. CARTER, à 5 P M

Grand Lake et Bonte—CHALMETTE, à 5 P M

Greenville et Bends—
CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M

JEUDI, 19 DECEMBRE 1901.

Côte et Bayou Lafourche—
CHICKASAW, 12 M

Bayou Sara—IMPERIAL, à 5 P M

Rivière Atchafalaya et Des Glaises—
SUNRISE, à 5 P M

### Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Rio, Mason.....parti 10 dec.
Steamship El Monte, Parker.. parti 11 dec.

LIVERPOOL.

Steamship Texas, Land.....parti 1 dec.
Steamship Louisianian, Edwards parti 29 nov.
Steamship Cuban, Bartlett.....parti 25 nov.
Steamship Floridian, Jinks.... parti 25 nov.
Steamship Capella, McKee .... parti 29 oct.
Steamship Astronomer, Young. parti 7 nov.
Steamship Jamaican Hightes.. parti 6 nov.
Steamship Antillian, Hunter.....parti 14 nov.
Steamship Culberian, Wood.....parti 28 nov.
Steamship Alexandrian, Brown..parti 22 nov.
Steamship Barrimer, Williams....parti 5 dec
Steamship Traveller, Tennant.... parti 5 dec.
Steamship Elswick Grange, Anderson p 7 dec.

LONDRES

Steamship Cayo Mono Friend..parti 5 dec.
Steamship Cayo Romano, Widgery p 2 nov.

MANCHESTER

Steamship Elswick Lodge, Nash parti 24 nov.

GENES.

Steamship Stag Bruce.....parti 5 nov.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Corby Castle, Valentine p 10 nov.

CAPE TOWN AFRIQUE.

Steamship Chamleigh Kilns....passé 29 oct.

BELFAST.

Steamship Carrigan Head, Auld..par 30 nov.

LANDSKRONA, DANEMARK.

Steamship Nordvalern, Brink... parti 16 nov.

BUENOS AYRES.

Navire Remedios, Pascual ..... parti 26 oct.
Navire Alegret, Riera..... parti 29 oct.

SHIELDS.

Steamship Nordhalen, Brink ....parti 16 nov.

OPORTO.

Barque Fortuna, Velba.....parti 17 nov.
Navire Lesser, Conselmo ....parti 18 nov.

ANVERS

Steamship Ogmo, Arana ..... parti 4 dec
Steamship Karlsruhe, ..... parti 28 nov.

PALERMES.

S S Citta di Palermo, Bruno .. parti 15 nov.

PORT NATAL.

Steamship Mount Royal, Webster parti 30 nov.
Steamship Monarch, Jones .. parti 19 nov.

BREME

Steamship Karlsruh.....parti 23 nov.

SWANSEA.

Steamship Ramore Head Smith parti 30 nov.
Steamship Carigan Head, Auld ..parti 4 dec.

HULL.

Steamship Colonso, Shenkell..... parti 3 dec.

STE LUCIA.

Steamship Corby Castle, Valentine pa 5 dec.

BARRY.

Steamship Teddo Baird.....parti 9 dec.

EAST LONDON, AFRIQUE

Steamship Monterey, Parry.....parti 30 nov.

MONTEVIDEO.

Barque Rosa Algaret, Riera.....parti 9 nov.

SANTOS.

Steamship Entre Rios, Conas.... parti 4 dec.

### Liste des navires dans le port

STEAMERS.

| Pour | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Algiers | New York | Algiers |
| Austin | Nassau | Anse Dist 43 |
| Amboto | Havre | Groyne |
| American | Liverpool | 1er dist 38 |
| Aransas | Havane | Algiers |
| Alnalde | Porto Rico | 1er dist 18 |
| Bergenseum | Rosario | Anse dist 20 |
| Colombia | Bocca del Toro | 1er dist 15 |
| Citizen | Laid up | Algiers |
| Curve | Brome | Chalmette |
| El Cid | New York | Algiers |
| European | Afrique | Chalmette |
| El Sirio | New York | Algiers |
| El Dorado | New York | Algiers |
| Excelsior | New York | Algiers |
| Fulton | Brodhelde | 1er dist 15 |
| Geo W Kelley | Honduras | 1er dist 15 |
| Glenmorven | Londres | Chalmette |
| Juanito | Cuba | Algiers |
| Goyerri | | Point |
| Inchmarlo | Havre | rue 1ère |
| Isola di Procida | Gene | rue 2me |
| Juan Fergus | Barcelone | rue 2me |
| Llangibby | Copenhague | Stuyvesant dock |
| Lucrosa | Venise et Trieste | rue 2me |
| Manchester | Exchange Manchester | Westwego |
| Montreal | Afrique | Southport |
| Milwaukee | Afrique | Chalmette |
| Morgan | Laid up | Algiers |
| Otis | Bristol | Chalmette |
| Proteus | New York | Anse dist 9 |
| Rhodesia | Anvers | Point |
| S Otari | en réparation | 1er dist 18 |
| Torr Head | Belfast | Stuyvesant dock |
| Virgen de Lourdes | Bordeaux | Southport |
| Vesterberg | Havre | rue 6me |
| Wanderer | Liverpool | Pic ter |
| Wimborne | Rotterdam | Stuyvesant dock |
| Weaver | Danemark | Stuyvesant dock |
| Whitney | Laid up | Algiers |
| Padasa | MARQUES. Lasheras | 1er dist 32 |
| Gen E S Greely | GOELETTE. | 1er dist 26 |

### ETAT DE SITUATION

—DE LA—

### Compagnie d'Assurances

—DES—

# MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues | | |
| Sur risques de feu. | $49,362 20 | |
| Sur risques de marine..... | 56 22 | |
| Sur risques de rivière..... | 2,799 50 | |
| | | $52,220 06 |
| A ajouter— | | |
| Non terminée de 1899..... | 58,315 59 | |
| | | $110,535 64 |
| A déduire non terminée 1900.... | 20,939 45 | |
| | | $ 89,596 19 |
| A ajouter— | | |
| Intérêts ..... | $4,545 Ca | |
| Loyer..... | 8,758 25 | |
| | | 13,303 29 |
| Revenu total..... | | $102,899 47 |
| Déduire: | | |
| Pertes de feu ..... | $46,075 81 | |
| Pertes de rivière.. | 2,643 24 | |
| | $48,719 05 | |
| Primes remboursées | 8 606 99 | |
| Réassurances ..... | 5,974 01 | |
| Taxes et licences.. | 6,108 97 | |
| Commissions..... | 3,967 2x | |
| Dépenses de Propriétés foncières. | 1,079 61 | |
| Dépenses générales et salaires..... | 13,720 39 | |
| Total..... | $90,167 25 | |
| Réservé pour pertes non payées.... | 5,646 26 | |
| | | $ 95,813 73 |
| Profit net..... | | 7,085 74 |
| 5 0/0 Dividende pour 1900 | | 2,000 00 |
| | | $ 4,085 74 |

ACTIF.

| | |
|---|---|
| Billets à recevoir..... | $ 1,634 81 |
| Billets d'escomptés..... | 14 042 82 |
| Dû par individuel pas plus de 3 mois..... | 3,243 84 |
| Comptant en main..... | 6,804 96 |
| 6 actions French Opera Ass'n Ltd..... | 450 00 |
| 7 actions de la Providence Savings Bank ..... | 700 00 |
| 50 actions de la Citizens Bank of La. | 6,300 00 |
| 10 Unités Levee Bonds ..... | 12,100 00 |
| 2 Bons d'Etat de la Louisiane Consols..... | 3,830 00 |
| 225 Bons à prime..... | 9,900 00 |
| Propriété foncière..... | 92,000 00 |
| | $161,065 96 |

PASSIF

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital..... | $100,000 00 | |
| Primes non acquises de 1900..... | 20,939 40 | |
| Réserve pour pertes non-payées.... | 5,646 26 | |
| Dividendes non réclamés..... | 529 00 | |
| Réservé pour payer la rémunérance | 475 19 | |
| Dividende pour 1900 | 3,000 00 | |
| | $130,590 11 | |
| Surplus..... | 30,475 85 | |
| | | $161,065 96 |

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE,
Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et consacré devant moi, notaire, ce 22me jour de février 1901.

M. C. SONIAT,
Notaire.

Un dividende de 2 0/0 sur le capital réalisé de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de payer avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Veuve Uiger Decuir.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,814—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Decuir, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.

Henry Chiapella, avocat.
18 déc—1t 22 27

**Succession de Mlle Eugenie Decuir.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 66 048—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Decuir, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.

Henry Chiapella, avocat.
18 déc—18 22 27

**Succession de John Eberhardt.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,491—Division E — Attendu que Mary Magdaline Spies, la veuve de John Ebe hardt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Eberhardt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

G G Kronenberger, avocat.
15 déc—15 19 24

**Succession de Joseph Cuvellier.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,238—Division A—Attendu qu'Amilcar Fortier, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Joseph Cuvellier, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

13 déc—13 17 23

**Succession de M. E. J. Lane.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,316—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham et Cunningham, avocats.
13 déc—13 17 23

**Succession de Ann Roberts.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,638—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Willard Roberts, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Rice & Montgomery, avocats.
13 déc—13 17 23

**Succession de M. M. Léonce Pichot.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,501—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J Maxime Queyrouse, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Félix J. Dreyfous, notaire.
17 nov—12 16 21

### Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 327 rue Carondelet.

Nouvelle Orléans, le 7 décembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi, 7 janvier 1902, à 7:30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur à devanture du fleuve à la tête de la rue Market. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés.

Le Board se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle de toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, plans et formes en blanc de soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de l'ingénieur, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la construction du quai de la rue Market" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis à être présents à l'ouverture des soumissions à ladite date et heure.

8 d c—au 7 jan inc

### Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle Orléans, Lne. 22 novembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville jusqu'à 8:30 heures p. m., le 22 janvier 1902, pour la construction et l'érection des travaux suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

Une soumission séparée est requise pour chaque travail ci-dessous indiqué

La forme du contrat sera ordonnée par la Commission du Drainage.

1° Un (1) 1 000 kilo-watt générateur, machine et bouilloire complètes dans la station de force centrale. Dépôt de caution de cachet exigé $1 000 00 comptant ou un chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux un quart du montant de son enchère.

2° Une (1) pompe à la station No 6 de Pompe de la Métairie, fournissant 250 pieds cubes par seconde, pression de 10 pieds. Dépôt pour chacun des enchérisseurs $500 00 comptant ou un chèque certifié. Le bon de l'enchérisseur heureux, un quart du montant de son enchère.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail est adjugé au plus bas enchérisseur, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle et toutes les soumissions

R. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.

22 nov—22 au 22 déc. inc—22 déc—1m—mar


## LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères.

15janv—


## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTE PAR LE CONSTABLE

Vente de propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans—Martine Sasso vs Mme Bertha Sutherland

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 791 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité, le procédderai à vendre à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité, le LUNDI, 20 janvier 1902, à 11 heures a. m. la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Market (maintenant avenue Opelousas), Chestnut (maintenant rue Bellville), Evelina et Elmire, le dit lot commençant à 90 pieds de la rue Bellville et mesure, au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Opelousas sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, acquis par acte pardevant Henry L. Leonis, Jr, notaire, daté le 2 mars 1897, enregistré au Bureau des Transferts, livre 172 folio 214. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

18déc—19 22 31 jan 6 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

James M. Kaiser vs John H. Dunn.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,244—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paternes, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, le procédderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 23me jour de décembre 1901, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'Ilot Nos 906 et 907, borné par l'avenue Londres, les rues Allen, Nouvelle-Orléans, Prieur et Johnson, mesurant 15 pieds de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Felix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

23nov—23 30- déc 16,19 21 23

### VENTES A L'ENCAN

# W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

Dans la succession de H. E. J. Lane.

No 66,316—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

Toute la propriété mobilière appartenant à ladite succession, d'après l'inventaire, consistant principalement de la boutique de barber au No 311 rue St Charles.

Le bail des lieux No 311 rue St-Charles expirant le 30 septembre 1902, à $75.00 par mois pendant l'année courante et $83.33 pendant les derniers 12 mois.

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—Bureau 324 rue Commerce—LUNDI, le 23 décembre 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 311 rue St Charles entre les rues Union et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 13 décembre 1901, m'ordonnant d'offrir à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le contenu entier des lieux ci-dessus numérotés, d'après l'inventaire enregistré—

Conditions—Comptant. En plus du paiement de l'enchère l'acquéreur du bail doit obtenir le consentement du bailleur au transfert du bail à lui, et l'accepter comme locataire en remplacement du défendeur, sans que les loyers donnés par le défendeur pour le loyer soit remis à l'administrateur.

Cunningham & Cunningham, avocats,
Bureau 312 Baronne Godchaux

15 déc—15 22 26

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 3 décembre 1901 et adressé à Joseph L. Onorato, Exécuteur, je vendrai à l'encan MARDI, 14 janvier 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cinq certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Bartheville, dans l'Ilot borné par l'avenue Henry Clay, les rues Magnolia, Calhoun et Clara, lequel est désigné comme Ilot No 111, sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, lequel a été adopté comme le plan de Bartheville, agréablement à un acte de compromis passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869, et déposé pour archive en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros trois, quatre, cinq six et sept sur ledit plan par D'Hémécourt et mesurant chacun vingt-neuf pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur, avec une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes.

Un autre certain lot de terre dans le même district et Ilot que les lots ci-dessus décrits et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan par D'Hémécourt, d'après lequel dit lot mesurant trente-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magnolia trente-quatre pieds et six lignes de large en dans le fond sur cent quarante-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Henry Clay et cent quarante-neuf pieds dix pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Calhoun

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer le coût des timbres de guerre, s'il y en a; payer pour les actes de vente, pardevant F. J. Puig, notaire, et déposer 25 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec;

J. L. ONORATO.
Propriété Foncières, 302 rue Baronne.
R. L. Tulle, Esq., avocat.
14 déc—14 15 22 29—jan 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vincente Gutierres—No 62,756—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans. Division E.

En vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite cour, l'ordre daté le 15 novembre 1901 et adressé à J. L. Onorato, exécuteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, JEUDI, le 19 décembre 1901, la propriété ci-après—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Annette, Villeré, St Antoine et Robertson, désigné comme lot No 50 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annette par une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. La propriété est connue comme No 1419 rue Annette.

Conditions—Une mariée comptant, la balance du prix d'achat en bille payables en deux mois, de la date de la vente avec huit pour cent d'intérêt par an de la dite date, et toutes les charges usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Frederick Zengel, notaire, et déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Cunningham & Cunningham, avocats.
17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

# CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

**W. G. COYLE & CIE.,**

332 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 82.

Cour succursale: 4716 rue Magazine.
Coin Valence. Phone 1506.

14avril—

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No Municipal 1235 rue Léonidas, entre les rues Plum et Oak.

Mutual Building and Homestead Association vs Peter M. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 66,046—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilot compris entre les rues Léonidas, Oak (autrefois Quatrième), Plum et Joliet (autrefois Jefferson), et mesurant vingt-deux pieds, deux pouces et sept lignes de face à la rue Léonidas, vingt trois pieds quatre pouces et sept lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds; ladite portion de terre est désignée par la lettre A, sur un devis fait par C. M. Williams, député voyer de ville, daté le 10 janvier 1887 et annexé à un acte de vente de la plaignante dans cette affaire, à Mme Susan Howard, passé pardevant ledit J. D. Taylor notaire, le 12 janvier 1887 et est pris du côté le plus près de la rue Plum, du lot No cinq du plan original.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions. Comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Conrell à Carroll, avocats pour la plaignante.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 921 rue Peyfarre,

Entre les rue Annonciation et Poucher,

Et de

Deux lots de terre de valeur dans le sixième District,

Enseignure des rues Valmont et Dryades.

German American Homestead vs John W Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 66,191—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 décembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Remparts, Dryades, Valmont et Avenue Peters, lesdits lots sont désignés par les Nos vingt trois et vingt quatre, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H Grandjean, legé juré civil et arpenteur, daté 6 fev 1895, annexé à un acte passé pardevant Jos. C. Wenck notaire le 26 mars 1895 d'après lequel devis lesdits lots sont consignés et mesurent comme suit, à savoir: le lot No vingt trois, trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts de cent vingt-cinq pieds trois pouces et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Dryades, de cent vingt sept pieds huit pouces et six lignes; et le lot No Vingt-quatre formant l'encoignure des rues Valmont et Dryades, et a trente pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Valmont trente pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts de cent vingt-sept pieds huit pouces et six lignes et une profondeur et façade sur la rue Dryades de cent vingt pieds, deux pouces et quatre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.
23nov—23 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur non-améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin.

Mary Ann Elderman, femme de John H. Elderman, vs Theodore C. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Sud Franklin, Cadiz Sud Liberté et Jena, désignés comme lots 15, 16, 17 et 18, dans l'Ilot 249, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire public, le 20 mars 1896; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cadiz par cent vingt cinq pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, les numéro quinze formant l'encoignure des rues Cadiz et Sud Franklin

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Andrew Herr, Jr, avocat pour la plaignante
7 déc—7 15 20 27—janv 3 9

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession d'Elizabeth Schwalb, veuve de J. G. Heinick.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66,211—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Heinick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.

Thos. B. Walker, avocat.
14 déc—14 18 23

**Succession de Augustin François**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,480—Division A—Attendu que Felicia Edward, femme de John Philip, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustin François, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

Charles Louque, M. E. Dureau, avocats.
12déc—18 17 23


Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente / toutes les pharmacies.

7 nov 1901—1 an


## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un partage.

Vente de propriétés améliorées de valeur du Troisième District.

Connue comme:

I. Nos 2219 et 2221 rue Romparts, entre les rues Marigny et Champs Elysées.

II. Nos 1118 et 1120 rue Français, entre les rue St Claude et Marais.

III. Nos 1121 et 1123 rue Toure (anciennement Union) entre les rues St-Claude et Marais.

A des termes finies de crédit.

Albert Plessy et als versus Lucien Plessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, Division A — No 66,046—En vertu d'un jugement et ordre de vente sous le 9 décembre 1901 et signé le 13 décembre 1901, à moi adressé par Geo. C. Wiltz de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 janvier 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, Ilot No 373, borné par les rues Romparts (anciennement Amour), Marigny, Champs Elysées et Ste Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant trente pieds de face à la rue Romparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et est borné sur le côté vers la rue Champs Elysées par les lots désignés sur le plan ci dessus comme lots Nos 295 et 294, et sur le côté vers la rue Marigny par l'autre portion dudit lot No 295.

2° Un certain lot ou portion de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot ancien No 19 maintenant 388, borné par les rues Romparts (anciennement Amour), Marigny, Champs Elysées et Ste Claude (anciennement Bons Enfants), Toure (anciennement Union) et Marais (anciennement Moreau) lesdits lots sont désignés comme partie du lot No 1164 dans ledit Ilot et mesure trente pieds de face à la rue Romparts sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, toute mesure française et est borné sur un côté par le lot No 1165, et sur l'autre côté par la portion restante du lot No 1164.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District Municipal dans l'ancien Ilot No 19 maintenant 388, borné par les rues Ste Claude (anciennement Bons Enfants), Toure (anciennement Union), Français et Marais (anciennement Moreau), mesurant trente deux pieds de face à la rue Toure (anciennement Union) sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-huit pieds; ledit lot est désigné par le No 2x9 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. D. Dorlocourt, ancien notaire, daté 19 février 1873.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur ou acquéreurs, et pour la balance du prix d'achat de fournir note ou notes billets garantis par hypothèque du vendeur et portant les intérêts de 6 pour cent et payable un an et deux ans après vente,